



## MASSIF CENTRAL, TERRE D'AVENIR

Fin 2018, l'ouvrage « Massif Central Terre d'Avenir » présente la dynamique du Massif central, sa diversité et ses opportunités à travers des projets économiques et des filières, qui ont émergé sur ce territoire de 3,9 millions d'habitants. Ce livre dévoile les atouts de cette zone de montagne en montrant des projets financés dans le cadre de la convention de Massif Central.

C'est ainsi que notre Commune comme celle de Châteldon dans le Puy de Dôme ont été retenues pour illustrer les réflexions engagées sur la revitalisation des centres bourgs. La publication retrace également des témoignages d'acteurs de la vie du territoire. L'ouvrage sera disponible en prêt à la médiathèque.

## L'ART S'INVITE A L'EHPAD ST DOMINIQUE

L'année dernière, l'animatrice de Saint Dominique avait emmené quelques résidents à la galerie Mikaleff. Ceux-ci en sont revenus enchantés mais ils étaient trop peu à profiter de cette animation. Aussi Jean-Louis Mikaleff est allé au-devant de tous les résidents en amenant une exposition à l'intérieur de l'EHPAD. Ceux-ci ont pu prendre le temps d'admirer les tableaux, d'en discuter entre eux, d'apprécier et de donner sereinement leur avis. Un après-midi, l'animatrice Anne-Laure avait également invité des résidents de l'EHPAD d'Arzac pour partager ce bon moment ainsi que quelques élèves de l'école Saint Joseph. Une belle initiative pour amener de la couleur dans la maison de retraite.



## LE RADAR PEDAGOGIQUE (ROUTE DE RETOURNAC)

Statistiques enregistrées route de Retournac entre le 01/06/2019 et le 30/06/2019 :

97 993 mesures - Vitesse autorisée 50 km/h.

**22 547 mesures au-dessus de la vitesse autorisée soit plus de 23%.**



## CALENDRIER DU MOIS D'AOUT

Mardis, jeudis et dimanches	Circulation du train touristique jusqu'à la Chaise-Dieu. Renseignements au BIT.
Jusqu'au 04/08	Exposition dentelles d'hier et d'aujourd'hui de 10h à 12h et de 14h30 à 18h à la mairie.
Jusqu'au 30/09	Exposition à la maison d'Assemblée de Baissac « l'enfance d'autrefois ». Coordonnées affichées sur place pour visite commentée.
Tous les mercredis	Concours de pétanque de l'été ouvert à tous à 20h au stade de la Prairie. 3,50 € / joueur. (Sauf 14/08)
Tous les jeudis	Aquagym à la piscine de 12h à 13h. Tarifs 4€ + entrée de la piscine. Infos 09 67 16 51 87.
Tous les samedis	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix-Rouge (rue du commerce) de 9h à 12h.
Tous les samedis	Bric à brac du Secours Catholique de 9h à 12h (1 rue Ste Marie).
Tous les samedis	Découvrez avec Le Groupement d'Initiative Locale les produits de nos artisans et commerçants de 10h à 12h sur le marché (fg Constant).
Tous les dimanches	Puces craponnaises de 9h à 12h30, sur le site de Chantegrenouille.
Du 29/07 au 02/08	Stage de cirque au gymnase de 9h à 10h pour les 4-6 ans et de 10h15 à 13h à partir de 7 ans. Infos et inscriptions : 06 30 46 28 37.
6 et 13	Venez découvrir le savoir-faire de nos dentellières de 14h15 à 16h45 au BIT* (place du For).
Le 1 <sup>er</sup> , 8 et 22	Chi-Gong et Tai-Chi de 9h30 à 10h30 dans le jardin public pour débutants et plus. Libre participation.
Du 3 au 5	Triades d'été avec la Société d'Histoire : Samedi : conférence à la maison de la Voûte à 16h. Dimanche : à 15h parcours historique en suivant la Bolène. Lundi : à 14h30 parcours de découverte du Pays de Craponne et à 21h "Allons chercher les veillées à Ollias" (RDV à l'angle de la rue d'Ollias)

8	Initiation à la recherche de minéraux semi-précieux à Pontempeyrat. Inscriptions au BIT. 5 € / pers/atelier.
8	Découverte de la pêche aux écrevisses avec la Gaule Craponnaise à partir de 14h. Inscriptions au BIT. Carte de pêche obligatoire (possibilité achat carte de pêche journée au départ).
10 et 12	Atelier d'initiation à la pierre sèche avec la Société d'Histoire. Inscriptions au 04 71 03 60 05. 5 € / jour.
11	Concours officiel de pétanque réservé aux licenciés au stade de la prairie à 13h30.
14 et 15	<b>Grande fête votive (voir article).</b>
23	A l'occasion de l'ouverture du festival de la Chaise-Dieu, sérénade à 17h30 sur la place du For.
24	Concours de chevaux lourds de 9h à 12h sur la place Charles de Gaulle. Inscriptions en mairie.
24	Conférence à 16h à la maison de la Voûte par Georges Perru. Réservation au 04 71 03 60 05. 3 € / pers.
25	Démonstration de motos organisée par les Pompiers de Craponne au profit du Téléthon et de l'œuvre des pupilles. Inscriptions au 06 60 83 26 46.
27	Don du sang de 16h à 19h au gymnase.
27	Carrefour des initiatives du GIL à 19h15 au Cézanne.
31	Sortie familiale au vallon du Villaret avec le centre social. Tarif : 20 € (10 € enfant). Inscriptions au 04 71 03 30 85.

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur [craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr](mailto:craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr)  
Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT\*) : 04 71 03 23 14 ou [craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr](mailto:craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr)



# L'ECHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON  
[www.craponnesurarzon.fr](http://www.craponnesurarzon.fr) - Facebook : mairie craponne sur arzon  
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°61 - août 2019

## A COMPTER DU PROCHAIN NUMERO... UN ECHO NOUVELLE FORMULE ADAPTE A LA COMMUNICATION EN PERIODE PRE-ELECTORALE



Vous avez l'habitude de retrouver dans votre écho une première page consacrée à des reportages sur les projets de la collectivité.

Six mois avant l'élection, le 1<sup>er</sup> septembre pour être précis, jusqu'au prononcé du résultat du second tour la communication municipale est réglementée. Dans une volonté de vigilance, il est décidé de faire évoluer l'Echo.

Si la continuité de la publication est maintenue, à compter de septembre les projets portés par l'équipe en place ne seront plus abordés. A partir du prochain numéro, l'Echo se focalisera à relayer les informations des services municipaux et à faire connaître l'actualité locale.

Les divers autres moyens de communication : site internet, émission hebdomadaire sur Radio-Craponne, réseaux sociaux se concentreront également sur la diffusion d'informations administratives, pratiques et relatives à la vie locale et associative.



## FIERS DE NOTRE COMMUNE

Le 1er juillet dernier, la Ville de Craponne a été nommée au concours national « Fier de ma Commune » dans la catégorie « participation citoyenne » grâce à ses ateliers participatifs visant à élaborer un projet de conciergerie de territoire. Ces ateliers avaient permis de rassembler acteurs du territoire (Maison des Services, entreprises, Centre social, GIL...) et population, de repérer les manques existants en matière de commerce ou de service dans le Pays de Craponne voire au-delà. Craponne a été sélectionnée parmi les 570 dossiers déposés !

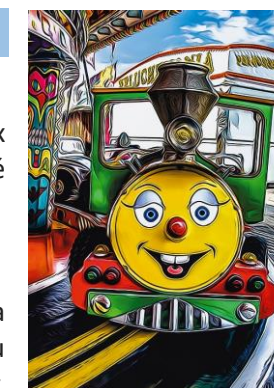
## 15 AOUT – FETE FORAINE

### MERCREDI 14 AOUT

**15h** : ouverture de la fête par un lâcher de ballons place Charles de Gaulle, **21h30** : retraite aux flambeaux départ du Marchedial avec le Réveil Craponnais, **22h30** : bal gratuit à la Petite Vitesse à côté de la Maison de Santé organisé par le Football Club de l'Arzon (FC Arzon) avec DSP animation.

### JEUDI 15 AOUT

**6h** : réveil en fanfare par le Réveil Craponnais, **10h** : office religieux, **11h** : départ du défilé place de la Gare avec les Anciens d'AFN, les Sapeurs-Pompiers et le Réveil Craponnais, suivi de la cérémonie au monument aux morts, **12h** : vin d'honneur place du For, **13h** : pique-nique tiré du sac place du For, **15h** : départ de la parade Place du Marchedial, Boulevard du Nord, Faubourg Constant et bas de la rue de la Ratille, **19h** : place du For repas organisé par le Hand-Ball, **21h30** : retraite aux flambeaux avec le Réveil Craponnais départ du Marchedial, **22h15** : feux d'artifices à côté de la caserne des Sapeurs-Pompiers, **22h30** : bal gratuit à la Petite Vitesse à côté de la Maison de Santé organisé par le FC Arzon.



La parade sera animée par :

**Spectacle de rues**  
CIRQUE PRO et CARTOON SHOW

**Groupes**  
REVEIL CRAPONNAIS, BATA MASSIF, LA BANDA VALENTINOISE, TROMPE DE CHASSE LES ECHOS

Tous les enfants jusqu'à 12 ans qui participeront au lâcher de ballons... auront une place de manège offerte avec la participation des forains et de la Municipalité.

Renseignements : 06 62 83 83 52

Maquillage offert pour les enfants  
Faubourg Constant  
De 10h à 15h



## LES RUCHES DE LA RATILLE

Elles sont au nombre de trois récemment installées à la Ratille. Avec l'aide et l'accompagnement de Daniel COUDERT, apiculteur sur la commune, la mairie a concrétisé ce projet inscrit dans le cadre de la démarche Territoire à Energie Positive et Croissance Verte visant à promouvoir la biodiversité.

Cette nouvelle expérience, très enrichissante contribuera par quelques animations, à expliquer la vie de l'abeille, l'organisation de la ruche, la récolte du miel et l'intérêt pour la biodiversité. Quelques mois ont été laissés aux abeilles pour prendre possession des lieux, mais dès la rentrée de septembre, les scolaires seront invités à découvrir le

fonctionnement du rucher. Si des habitants sont intéressés par la démarche, ils peuvent se manifester auprès de la mairie. Rappelons toutefois que si l'abeille n'est pas de nature agressive, nous demandons malgré tout aux visiteurs d'être vigilants aux abords du rucher (pas de jet d'objets, de détérioration...) et de respecter les enclos qui ont été installés. L'approche du rucher n'est autorisée que lors des temps d'animation, avec une tenue de protection, et en présence de l'apiculteur.



## LA ROUTE DU SOUVENIR

Chassée du Puy-en-Velay le 18 août 1944, la 4<sup>ème</sup> colonne Allemande fuit cette ville en direction de la Loire. Dans la débâcle, humiliée, elle écrase tout sur son passage. Bellevue la Montagne, Chomelix puis Craponne ont payé un lourd tribut. A Craponne, un jeune résistant, Milou Chevalier, du groupe Wodli, et un brancardier, Jean Vauris, se sont trouvés au mauvais endroit, au mauvais moment. Tous deux ont été lâchement assassinés et abandonnés sur la route de Sauvessanges.

Une stèle a été érigée à cet endroit pour qu'on se souvienne qu'ils ont donné leur vie pour notre liberté. Chaque année, des cérémonies ont lieu commémorant ces combats. Elles ont été longtemps organisées par une figure emblématique de la Haute-Loire, Lucien Volle, ancien résistant sous le nom de Capitaine Lulu, du groupe Lafayette. Madame Renée Vaggiani, présidente actuelle de l'ANACR 43 (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants) convie tous les Anciens Combattants, mais aussi toute la population à se rendre à la stèle pour rendre hommage à ces hommes courageux. La section CATM de Craponne (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc) est toujours présente à ces rendez-vous.

Cette année la municipalité invite la population à faire acte de présence afin que ces valeureux combattants restent dans nos mémoires et celles des jeunes générations. Rendez-vous à la stèle route de Sauvessanges à 11 heures, le dimanche 25 août.

## EXONERATION TAXE FONCIERE (PART COMMUNALE)

Vous pouvez bénéficier d'une exonération de la taxe foncière pour 15 ans si :

- Vous avez acquis et amélioré un logement en vue de le louer,
- Vous avez bénéficié pour ces travaux, des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.



**Attention ! il est important de préciser que cette exonération concerne seulement la part communale et uniquement la Commune de Craponne.**

Rapprochez-vous de votre centre des impôts pour vous assurer de la démarche à suivre et des pièces à fournir.

## TAMPON

En Mairie de Craponne un tampon a été découvert. Il est à l'effigie du Comité de Libération nationale du canton de Craponne. Ce Comité n'a existé qu'entre juin 1943 et juin 1944, or, il serait étonnant qu'un tel tampon administratif ait été créé dans ce laps de temps alors que la France était encore occupée. On peut donc présumer qu'il a été produit et utilisé entre la libération de la région, autour du mois d'août 1944, jusqu'à la fin du Gouvernement provisoire et l'instauration de la Quatrième République, en octobre 1946.

On remarquera sur l'inscription du tampon le V de la victoire, la Croix de Lorraine, et le bonnet phrygien.



## OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Pour les 5 années à venir la Communauté d'Agglomération et ses partenaires ont mis en œuvre des aides et un accompagnement dédié à la rénovation de logements sur toute l'agglomération grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un coup de pouce financier est donné aux propriétaires privés bailleurs ou occupants qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement (sous réserve de remplir certaines conditions).

Les principaux objectifs :

- Améliorer la performance énergétique pour plus de confort et une réduction des charges,
- Adapter les logements à la perte de mobilité et au handicap pour favoriser le maintien à domicile,
- Résorber le mal-logement en rendant les logements décents,
- Réduire la vacance et compléter l'offre de logements

La nouvelle OPAH communautaire mobilisera des financements de l'ANAH et de la Communauté d'Agglomération, soit plus de 4 millions d'euros d'aides aux propriétaires sur les 5 années à venir et permettra d'aider environ 590 logements.

Plaquette disponible sur le site internet ou en mairie et pour un conseil personnalisé, un guichet unique pour vos demandes : Société Publique Locale du Velay (SPL) au 04 71 02 52 52 ou [contact@splvelay.fr](mailto:contact@splvelay.fr)

N'hésitez pas, avant d'engager des travaux, à prendre contact pour savoir si votre projet peut prétendre à une aide financière.

## REPertoire ELECTORAL UNIQUE

Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

Un service est mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) vous permettant de solliciter la correction en ligne à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Lors de votre demande, vous devrez joindre votre numéro de sécurité sociale et une copie de votre acte de naissance.

Votre demande peut également être formulée par courrier en joignant un acte de naissance, un justificatif d'identité (auprès d'un organisme tel que caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...) à l'INSEE Pays de la Loire.



## EXPLOITATION FORESTIERE – PROFESSIONNELS ET ELUS S'ENTENDENT



La commune est impliquée dans un mode opératoire relatif à l'utilisation des voiries forestières pour l'exploitation des bois. L'objectif est de faciliter les échanges entre exploitants forestiers et municipalités pour le bon déroulement des chantiers forestiers. Conçu en 2015 sur l'arrondissement d'Ambert grâce à une concertation entre élus et professionnels, il a été adapté et étendu à 46 communes de Haute-Loire.

**Concrètement :**

Les entreprises ou les particuliers commanditaires d'un chantier d'exploitation forestière sont invités à informer la municipalité de la période prévisionnelle des travaux et de l'itinéraire envisagé pour la vidange des bois. En retour, l'élu référent « forêt » de la commune retourne des informations utiles pour la bonne organisation du chantier : présence de réseaux enterrés, zones fragiles, petit patrimoine à préserver... Exploitants et élus peuvent aussi demander la réalisation d'états des lieux de la voirie avant et après chantier.

La démarche est animée par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez, l'Union Régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes, et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes.

Plusieurs documents sont à disposition du public, téléchargeables sur les sites internet du PNR Livradois-Forez et de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

**Contacts utiles :**

- **Référent forestier de la commune** : Paul DEMAS 04 71 03 20 03
- **Maxime ESTRADE**, chargé de développement économique de la filière Forêt-Bois, Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, [maxime.estrade@lepuyenvelay.fr](mailto:maxime.estrade@lepuyenvelay.fr) – 06 72 68 31 67